

A.T.M.

Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros

Siège social : 3 avenue Adam Puskaric Côté Village

13590 MEYREUIL

441 989 795 RCS Aix en Provence

EXTRAIT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024

DIX-HUITIEME RÉOLUTION

Les mandats de la société ANJOU AUDIT COMMISSARIAT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Laurent DEBREE, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

